VIVRE Thoiry

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VOTRE VILLE

MARS 2015 - N°03

Thoiry
Pays de Gex

dossier

Zoom sur les finances communales

se souvenir

Novembre pour sensibiliser et promouvoir

La fête de l'énergie organisée par Hélianthe a connu un vif succès. Petits et grands ont participé à des ateliers ludiques sensibilisant aux économies d'énergie.

5 associations ont reçu la dotation Migros-Val Thoiry 2014 : AGT, Basket club, Sou des écoles, JSP et Association pour la Connaissance de la Nature Jurassienne.

Décembre pour entrer dans les festivités

Le récital de la chorale « Voix-si Voix-là » et le concert Gospel à l'église ont égayé la période hivernale. Le marché de Noël était très animé avec ses ateliers de bricolage, maquillage, cuisine et ses stands. Les vainqueurs du concours « dessine-moi ton hiver » ont été récompensés par le Père Noël.

Janvier : pour fêter la nouvelle année

Le 10 janvier, la salle des fêtes était comble pour recevoir les vœux de Mme le Maire et du conseil municipal qui l'entourait.

4 lauréats ont été récompensés pour leurs brillants résultats en escrime, ski, RCI et métier du bois. Une joyeuse prestation de l'Echo du Reculet a clôturé la cérémonie.

Retrouvez les vidéos de la cérémonie des vœux et de la remise des trophées des lauréats 2014 sur :

http://www.mairie-thoiry.fr/toutes-les-videos

Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry.
Parution trimestrielle.
Édité à 2700 exemplaires.

Hôtel de ville
374, rue Briand
Stresemann 01710 Thoiry
04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication
Muriel BÉNIER,
Maire de Thoiry

Rédaction
Service communication

Photographies
Service communication, Thinkstock, Fotolia, sauf mentions spéciales

Charte graphique, mise en page & impression
Pagina Communication

Imprimé sur un papier issu d'usines ISO 14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

édito

Le dynamisme du tissu associatif Thoirysien : gage de l'essor de la vie locale

Les associations ont pour vocation première de répondre aux attentes des habitants dans des domaines qui peuvent être d'une grande diversité. Elles ont un rôle fondamental pour notre ville : elles sont un pilier essentiel au dynamisme de notre vie locale et assurent, au sein de la population, un lien social indispensable. En effet, nous sommes conscients que le tissu associatif permet de fédérer la cohésion sociale Thoirysienne et de construire notre identité.

Le Conseil Municipal et les services municipaux ne peuvent pas tout, mais surtout ne peuvent pas intervenir sur tous les fronts. C'est pour cela que certaines initiatives de la commune sont confiées aux associations. Le festival "Thoiry 100 histoires", porté par l'association "Les Voix du conte" en est une belle illustration.

Le partenariat collectivité-association a permis de créer une manifestation attendue par tous qui devient pérenne et se développe.

Nous avons la ferme intention de soutenir le tissu associatif local au travers de nos actions. La cérémonie des trophées de la ville témoigne de la volonté de mettre à l'honneur les associations, sportifs et talents et de la reconnaissance de la municipalité envers le monde associatif, qui œuvre quotidiennement à ses côtés, pour le bon développement de notre qualité de vie. Cet éditorial est donc pour moi l'occasion de rendre hommage au travail accompli par tous les responsables et bénévoles grâce auxquels il fait bon vivre dans notre commune.

Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Sommaire

S'informer p.4-5
- Toute l'actualité de votre commune

S'exprimer p.6
Expression libre des groupes politiques

English digest p.7
- Un résumé du magazine en anglais

Dossier du mois p.8-9-10
- Zoom sur les finances communales

Grandir p.11
- Le numérique à l'école

Se retrouver p.12
- Nouveau visage pour le 24e forum des associations

Se divertir p.13
- 3e édition du festival "Thoiry 100 histoires"

Être solidaire p.14
- La semaine bleue 2015 est lancée
- Aide à domicile : l'ADAPA vous soutient
- CAF de l'Ain : vos droits accessibles en permanence

Découvrir p.15
- L'office de tourisme Pays de Gex - La Faucille

Agenda / État civil p.16

Le Conseil Municipal d'Enfants va s'installer

SUITE À LA PARTICIPATION À UN CONGRÈS DÉPARTEMENTAL SUR LA MISE EN PLACE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES, LA MUNICIPALITÉ EST DÉSORMAIS PRÊTE À INSTALLER SON NOUVEAU CONSEIL D'ENFANTS.

La ville de Thoiry ne comporte pas de collège ; il est difficile d'établir un conseil de jeunes dès lors qu'ils sont répartis dans plusieurs établissements scolaires. Ainsi, le choix a été fait d'initier le nouveau conseil sous forme d'un CME : Conseil Municipal d'Enfants.

Le CME est ouvert aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Gentianes. Il est composé de 18 sièges qui seront attribués pour une durée de 18 mois par vote des élèves des classes concernées. Ceux-ci participeront donc à une complète démarche électorale et citoyenne pouvant aller, selon les objectifs de chacun, de la campagne à l'obtention d'un siège au conseil. Ceux qui souhaitent se faire élire devront donc mener campagne, créer leurs affiches, leurs bulletins de vote ... sous les conseils de Ruth Casanova et Alexandre Foigny, responsables du service jeunesse. Avant les vacances de printemps, les élèves passeront dans l'isoloir afin d'élire leurs conseillers.

Les objectifs de ce CME sont l'éducation à la citoyenneté, la valorisation des initiatives des jeunes et la mise en place de projets, initiés par les jeunes, pour la ville. Le CME se réunira régulièrement en assemblée plénière créant ainsi un lien essentiel entre les élus, Catherine Lesquerre et Jérémy Barrilliet, et les jeunes conseillers. ◊

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Mode d'emploi

Depuis le 12/02/2014, la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) est devenue l'autorité compétente en matière d'aménagement du territoire. A ce titre les Plans Locaux d'Urbanisme en révision sont finalisés par la CCPG.

Sur Thoiry, 8 OAP sont identifiées dont une en secteur commercial et une qui restera en secteur d'urbanisation future (2AU).

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLU doit être complété par les OAP, qui depuis la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) dite Grenelle 2, remplacent les Orientations d'Aménagement (OA).

Sur le fond, elles comprennent des dispositions permettant la définition des actions assurant le développement de la commune, la mise en valeur du paysage et de l'environnement, la lutte contre l'insalubrité, le renouvellement urbain.

Sur la forme, elles comportent les schémas d'aménagement définissant les objectifs de chaque secteur (densité, mixité, desserte, qualité, protections à prévoir...) ainsi que les principes d'organisation urbaine.

Ces OAP sont en cours de finalisation. Après approbation du PLU, elles s'imposeront à l'aménageur ou au constructeur en termes de compatibilité. ◊

TAP

Atelier Journalisme

Du 5 janvier au 6 février 2015, des enfants de CM1 et CM2 inscrits aux TAP ont profité d'une initiation au journalisme avec un intervenant professionnel. Après avoir découvert différentes techniques de présentation, les journalistes en herbe se sont attelés à choisir des sujets de reportage. Des travaux d'écriture ont permis aux élèves de découvrir, par exemple, ce qu'est une titraille ou une accroche. Après correction et mise en forme, les textes des enfants seront produits dans un petit journal qui sera distribué aux familles au printemps. ◊

(le chiffre du mois...

0 Gr

C'EST LE TAUX DE CO_2 REJETÉ PAR LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Circulons proprement

Véhicule électrique

Le remplacement d'un ancien véhicule par l'achat d'un second véhicule électrique permet à la ville de Thoiry de poursuivre sa démarche de développement durable et notamment pour ce qui concerne l'abaissement de l'émission de la « masse carbone » de son parc automobile. Pleinement adapté aux besoins du service, cet utilitaire assurera les déplacements des agents de manière silencieuse, économique et écologique ainsi que le transport des matériels et diverses fournitures pour le bon approvisionnement et l'entretien des bâtiments et équipements publics. ◊

Pollution des eaux pluviales

Préservons le milieu aquatique

Il est interdit d'employer des produits anti-mousse toxiques pour nettoyer votre toit. Les rejets partent dans les rivières par les eaux pluviales entraînant des pollutions mortelles pour toute la faune aquatique. Au besoin, un nettoyage à l'eau sous pression est suffisant. Il en va de même pour le lavage des voitures dans les cours de maisons individuelles. Les lessives ou les produits employés partent dans les eaux pluviales avec les mêmes conséquences. Nous vous rappelons que toute pollution est répréhensible et passible d'amende.
Si vous êtes témoin d'une pollution sur un cours d'eau, appeler l'un des numéros suivants :

Mairie de Thoiry : 04 50 41 21 66
Pompiers 18 ou 112
Police de l'eau (ONEMA) :
06 72 08 14 69 ou 06 72 08 14 71
Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
AAPPMA : 06 20 98 23 86. ◊

Unis pour Thoiry

Structure d'accueil pour séniors – Lutte contre la désertification médicale

Le renforcement de l'action sociale est au cœur de nos engagements : nos projets se précisent.

La perte d'autonomie, l'isolement, l'accompagnement, les risques d'insécurité (chutes) sont les problématiques de nos séniors.

L'achat d'un terrain afin d'implanter une structure pour personnes âgées sera porté au vote du conseil municipal le 3 mars. Cet établissement, seul mode d'accueil alternatif à l'EHPAD, permettra d'offrir à nos aînés une solution de logement à loyer modéré comprenant des espaces communs (restauration, lingerie...) des services d'aide et la possibilité de participer à des activités partagées.

Afin de lutter contre la désertification médicale, une structure accueillant un groupement médical sera associée à l'offre en faveur des séniors.

Ce projet n'est viable qu'à la condition que ces structures se situent au plus près du centre de Thoiry donc au plus près des services et des transports en commun.

De Fenières à Allemogne : Thoiry Ambition commune

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est à n'en pas douter un des dossiers qui concerne le plus les Thoirysiens car il en va de leur cadre de vie et de leur bien-être à habiter notre belle Commune. On pourrait donc croire que les orientations du projet d'urbanisme se décident en toute transparence entre la population, les services municipaux et les élus de tous bords.

Et bien pas à Thoiry! C'est sans réunion publique, sans commission municipale dédiée, sans dialogue ni débat que le projet de PLU a été présenté en deux séances aux élus pris au piège d'une politique du fait accompli maintenant trop bien rodée pas la municipalité actuelle. Il faut craindre l'ouverture à la construction de grands ensembles sur la commune, sans concertation préalable sur le bâti futur de Thoiry.

Un autre pas a été franchi par Mme le Maire. Manifestement à l'étroit à Thoiry, elle a décidé de briguer un autre mandat qui l'éloignera davantage encore, si tant est que ce soit possible, des Thoirysiens.

english digest

electric vehicle

With the purchase of a second electric vehicle, Thoiry continues its sustainable development approach in particular with regards to lowering the «carbon footprint» of its fleet of vehicles. Fully adapted to the needs of the service, this vehicle will ensure that the smooth supply and maintenance of public buildings is performed in an economical and environmentally friendly way.

editorial

Our associations have a fundamental role to play in the vitality of our town. We have the firm intention, through our actions, to enhance this important fabric of everyday life by supporting current associations and promoting new ones. Many of the talented people found in our associations were in the spotlight during the town's trophy ceremony, and the daily work done to enhance our quality of life in partnership with the municipality was recognised. Associations build a vital social link between the inhabitants of our town and this editorial is an opportunity for me to pay tribute to the work of all the officials and volunteers who make Thoiry such a good place to live.

dossier

Focus on Thoiry's finances :

The municipal budget provides for, and authorizes, all the revenue and expenditure of a local authority.
Every January the Mayor proposes a budget to the town's Councillors for approval. It is based on forecasts for expenditure and revenue which must be balanced. Local authorities cannot present a deficit.

The budget has two sections :

- An operating section.

For 2015, expenditure is forecast to rise by 1.59% mainly due to implementing the reform of school hours. Revenues for 2015 are reduced because of lower state grants received.

- An investment section.

For 2015 this has five priorities :

- Infrastructure development and road networks
- The construction of an extracurricular establishment for children aged 3 to 17 years
- Development of digital education in Thoiry schools
- The launch of a feasibility study of our schools (location, circulation, library, canteen...)
- Delivering a programme for our senior citizens and providing a medical establishment for Thoiry.

Despite a difficult situation, Thoiry will continue to provide a quality service to all its residents without increasing local tax.

Zoom sur les finances communales de la ville de Thoiry :

Budget contraint /priorités conservées

Qu'est ce que le budget ?

Un budget est un document qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses d'une collectivité territoriale.

Qui prépare le budget ?

Le Maire de la ville, en sa qualité d'ordonnateur, dispose, outre ses fonctions d'administrateur de la collectivité, d'un pouvoir de décision financière. Il propose chaque année, un budget prévisionnel de la ville aux membres du Conseil Municipal pour approbation et amendements. Ce budget annuel est réalisé sur la base de prévisions de dépenses et de recettes ainsi que sur la détermination d'un programme de réalisation d"équipements ou d'aménagements publics nécessaires au développement des infrastructures de la ville et ce en adéquation avec les besoins de la population en matière de services publics municipaux. Enfin, en vertu de la règle propre aux finances locales, le budget doit être équilibré en recettes et dépenses. Contrairement au budget de l'Etat, les collectivités locales ne peuvent pas présenter un budget déficitaire.

Qui vote le budget ?

Le budget principal de la commune est voté par le Conseil Municipal en janvier de chaque année. Le vote du budget 2015 a eu lieu lors de la séance du 12 janvier 2015.

De quoi se compose le budget ?

Le budget municipal est composé de deux sections :

- **une section fonctionnement** : (personnel, dotations aux amortissements, dotations aux provisions, charge à caractère général,...) Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 6 907 634 Euros. Les prévisions **de dépenses augmentent de 1.59 %** par rapport aux prévisions établies pour l'année 2014, **en raison notamment des charges induites par la pleine application sur l'exercice budgétaire 2015 de la réforme des rythmes scolaires.**

Les recettes intègrent pour leur part la diminution des dotations versées par l'Etat et une stabilité du reversement par le Département de l'Ain de la Compensation Financière Franco-Genevoise.

Recettes et dépenses de fonctionnement

Dépenses

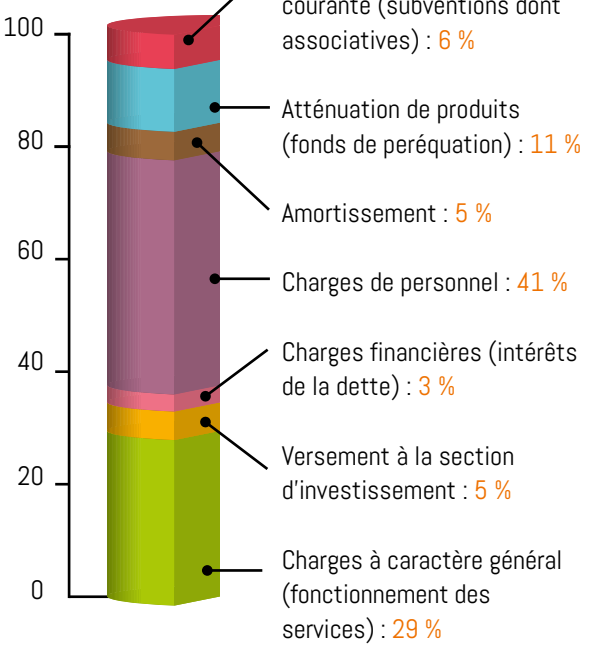
100
80
60
40
20
0
Autres charges de gestion courante (subventions dont associatives) : 6 %
Atténuation de produits (fonds de peréquation) : 11 %
Amortissement : 5 %
Charges de personnel : 41 %
Charges financières (intérêts de la dette) : 3 %
Versement à la section d'investissement : 5 %
Charges à caractère général (fonctionnement des services) : 29 %

Recettes

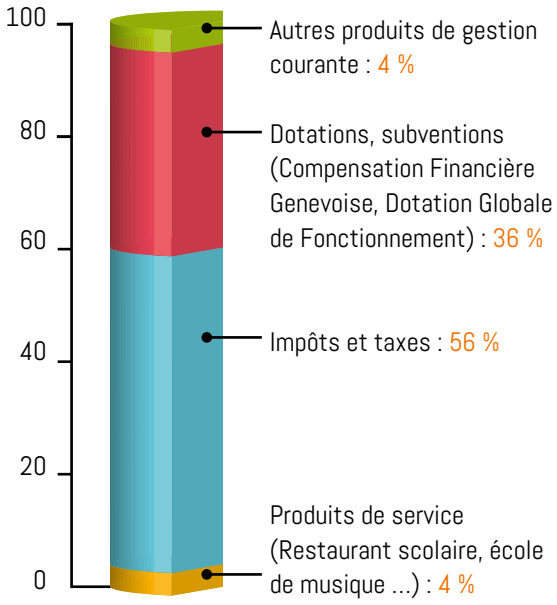
100
80
60
40
20
0
Autres produits de gestion courante : 4 %
Dotations, subventions (Compensation Financière Genevoise, Dotation Globale de Fonctionnement) : 36 %
Impôts et taxes : 56 %
Produits de service (Restaurant scolaire, école de musique ...) : 4 %

Total des dépenses et des recettes de fonctionnement : 6 907 634 €

Répartition des crédits de fonctionnement par délégation

Stabilité des impôts

Malgré un contexte difficile lié à la baisse des dotations étatiques, la ville de Thoiry veille à la qualité du service rendu à tous les habitants et la municipalité Thoirysienne le fera sans augmentation de la pression fiscale.

Cotisation foncière des entreprises : 18,63 %
Taxe foncière sur le non-bâti : 39,16 %
Taxe foncière sur le bâti : 11,1 %
Taxe d'habitation : 12,36 %

■ **une section investissement :** (remboursement de la dette, dépense d'équipements, emprunts, dotations et subventions de l'Etat pour l'équipement…).

Dépenses d'investissement

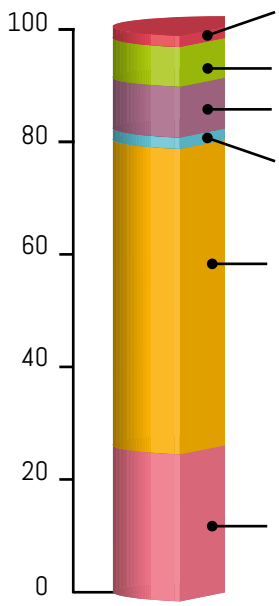

Dépenses imprévues : 2 %
Immobilisations corporelles (acquisition de terrain, biens matériels) : 7 %
Immobilisations incorporelles (frais d'études, licences informatiques, logiciels…) : 9 %
Opérations patrimoniales : 2 %
Immobilisation en cours (travaux bâtiments et voirie) : 54 %
Emprunts et dettes assimilés (capital des emprunts) : 26 %

La définition du programme d'équipements pour l'année 2015 est assise sur 5 axes prioritaires :

- L'aménagement des infrastructures voirie et réseaux
- La construction d'un établissement d'accueil périscolaire pour les jeunes de 3 à 17 ans
- Le développement accéléré de l'enseignement numérique dans les écoles publiques
- Le lancement d'une étude de faisabilité de requalification du quartier des écoles (habitat, circulation, bibliothèque, restaurant scolaire et écoles)
- La réalisation par la ville d'un programme en faveur des séniors et la lutte contre la désertification médicale.

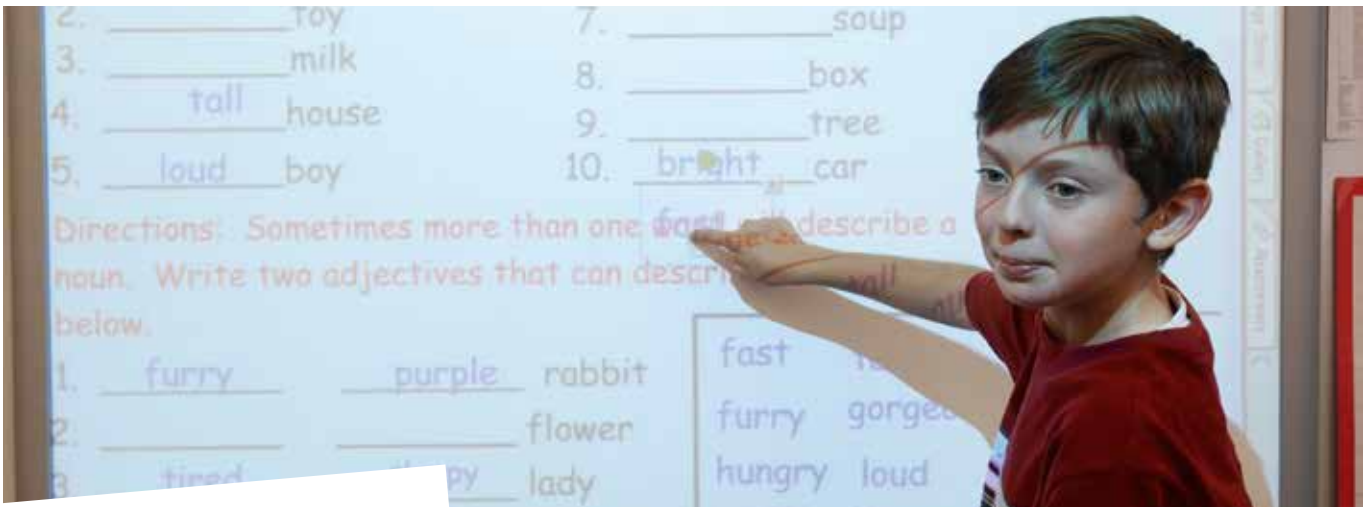

Le numérique à l'école

LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX D'ACCOMPAGNER LES ÉCOLES DANS L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE. LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES SONT TOTALEMENT ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE ET ONT FAIT PART DE LEURS SOUHAITS CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX.

Les technologies numériques font pleinement partie de la vie quotidienne de nos enfants. Ils les utilisent chaque jour. Ils en auront besoin demain pour travailler, vivre et exercer leur citoyenneté dans une société profondément transformée par les usages du numérique, de l'internet.

Le numérique à l'école ne peut donc pas se résumer à l'acquisition de l'attestation de compétence du Brevet Informatique Internet (B2I) mais doit permettre :

- D'ouvrir de nouvelles perspectives d'apprentissages et permettre le développement de nouvelles compétences.
- La formation et la maitrise des outils numériques préparant les élèves à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

Ainsi tous les enseignants sont concernés par l'usage de ces outils et leur intégration dans les pratiques pédagogiques.

La municipalité s'engage pour un programme d'investissement ambitieux avec près de 100 000 euros en faveur du numérique à l'école.

Programme d'investissement tourné vers :

- l'achat de matériel (vidéo projecteurs interactifs, tableaux numériques interactifs, ordinateurs portables…)
- des travaux lourds (réorganisation des salles et câblage réseau)
- le financement de la formation des professeurs des écoles sur l'outil « tableaux numériques interactifs ».

Ainsi, après avoir équipé les trois classes de CM2 de l'école des Gentianes, en vidéo projecteurs interactifs et avoir acheté 15 ordinateurs portables, la municipalité s'engage sur l'achat de tableaux numériques interactifs. Le premier tableau numérique interactif a été installé fin février.
L'école maternelle sera dotée de 4 ordinateurs portables.

Par ailleurs un réseau informatique sécurisé et une connexion filaire seront installés dans toutes les classes. Les travaux sont prévus durant les vacances scolaires d'été. ◊

Nouveau visage pour le 24e forum des associations

LE FORUM OFFRE LA POSSIBILITÉ DE S'INFORMER, DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES. LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LUI DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION. IL PREND AINSI LA FORME D'UNE JOURNÉE LUDIQUE OÙ ANIMATIONS, DÉMONSTRATIONS ET RENCONTRES SONT AU PROGRAMME.

Le forum se tiendra dimanche 14 juin de 10h30 à 17h dans la Zone du Creux, autour et dans le complexe sportif.
Que vous cherchiez des activités pour les enfants, des loisirs culturels, artistiques ou sportifs, des liens entre différentes générations, les associations sauront vous proposer une large palette d'initiatives. Elles se mobilisent pour vous tout au long de la journée et vous proposent :

- des démonstrations : danse, escrime, obéissance-RCI et agility, gymnastique, lancer à la mouche, observation des abeilles,
- des ateliers : activités manuelles, confection de mouches, jeux de société, observation de plantes par caméra, tournoi d'échecs,
- des activités : pêche sur simulateur, basket-ball, escrime, gym aux agrès, gym douce, parcours ludique en relais.

La municipalité vous offre des animations ludiques :

- construction et décoration de cabanes en bois pour les enfants de 3 à 12 ans,
- découverte et pratique du Home-Ball ® pour enfants et adultes,
- stand Sidefage.

Un stand buvette offrira la possibilité aux exposants et au public de se restaurer toute la journée.
Venez nombreux faire de belles rencontres, vous amuser et surtout, n'oubliez pas votre tenue de sport pour vous essayer à quelques activités ! ◊

Le programme détaillé bientôt disponible sur : http://www.mairie-thoiry.fr/vivre-a-thoiry/les-associations/informations

Animations, démonstrations et rencontres au programme !

[en chiffre...

23

C'EST LE NOMBRE D'ASSOCIATIONS QUI PARTICIPERONT AU FORUM

3e édition du festival « Thoiry 100 histoires »

DU 10 AU 12 AVRIL, LES SALLES ET RUES DE THOIRY VONT À NOUVEAU RÉSONNER DES VOIX DE CONTEURS ET MUSICIENS : ENCORE PLUS DE SPECTACLES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC.

EN OUVERTURE :

Le festival débutera le vendredi 10 avril à 20h30 avec un spectacle tout en finesse et humour, entre conte, théâtre et musique : **« Je suis un saumon »** par Patrick Mohr, Cie Théâtre Spirale.
Mordez à l'hameçon et laissez-vous emporter dans des explorations incongrues et pétillantes d'esprit.

PLUSIEURS REPRÉSENTATIONS D'UN MÊME SPECTACLE :

Après le succès des éditions 2013 et 2014, la commission culture a choisi de multiplier les très populaires spectacles pour la petite enfance : samedi 11 avril, 2 spectacles seront proposés à 5 horaires différents pour que le plus grand nombre trouve une place.
La Bibliothèque accueillera un théâtre d'ombre : **« Dans la forêt de Mathurin »**, par Léaz'Art et Cie, pour les enfants à partir de 18 mois.
L'ancienne halte-garderie sera la scène d'histoires chantées avec le spectacle **« L'arbre à tiroirs »**, Cie Rêves et chansons, à partir de 4 ans. Les petits vont adorer… et les parents aussi !

COUP DE PROJECTEUR SUR L'IMPRO :

Les jeunes Thoirysiens avaient plébiscité l'improvisation ; aussi, après un stage d'initiation en octobre dernier, certains ont voulu aller plus loin et se sont engagés à présenter leur travail au cours du festival. Venez soutenir ces artistes en herbe, samedi 11 avril à 19h à la salle des fêtes.
Leur représentation sera suivie à 20h45 par celle de leur maître de stage, Christian Baumann accompagné d'un musicien magistral : Jérôme Delaloye.
Une soirée animée et interactive à ne pas manquer.

SPECTACLE DE RUE :

L'art de la rue n'a pas été oublié avec une déambulation clownesque sur le marché dominical, par la compagnie **« Les Pieds dans le Plat »**.
Le théâtre de rue fera aussi une incursion au cœur des Floralies, samedi à 17h. L'artiste Joane Reymond ira à la rencontre des riverains avec son spectacle **« Cendrillon mène le bal »**.
Et nous la retrouverons le lendemain, dimanche matin sur la place de la mairie avec un autre spectacle tout aussi déjanté : **« Blanche Neige »**.
Donc tous au marché le dimanche 12 avril ! Bon festival à tous ! ◊

La semaine bleue 2015 est lancée !

La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

La semaine bleue : ce sont 7 jours qui constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

La ville de Thoiry, qui a déjà participé aux éditions 2008 et 2010, souhaite renouveler l'expérience et participer au concours **« À tout âge, créatif et citoyen » du 12 au 18 octobre 2015.**
Le CCAS et le pôle enfance-jeunesse se mobilisent de concert pour mettre en place des actions inter-générationelles impliquant le plus d'acteurs possibles : le club des aînés, le CCAS, les écoles, le Centre de Loisirs, les TAP, le CME et la population Thoirysienne.
Des actions « semaine bleue » seront menées jusqu'au mois d'octobre : Jeux de société d'hier et d'aujourd'hui, création d'une chorale intergénérationnelle mixant chants d'antan et chants contemporains, création d'un jeu de piste « Découverte de la ville et du patrimoine local », ...

La semaine bleue 2015 sera clôturée par un jeu de piste et une soirée des talents (concours avec jury).
Vous souhaitez participer à cette belle aventure ? Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie avant le 30 mai 2015 ou par téléphone au 04 50 41 21 66. ◊

Aide à domicile : l'ADAPA vous soutient

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ? L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés :

- Aide à la personne (toilette simple, lever/coucher, habillage, repas...).
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (entretien du linge, du cadre de vie), les activités de la vie sociale et relationnelle.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
Votre contact : Mme Anita BOULAS-CHARDON
Maison St Pierre 11, rue de Genève FERNEY VOLTAIRE
a.boulas@adapa01.com ◊

CAF de l'Ain : vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles, 2 services accessibles en permanence sont mis à disposition :

www.caf.fr
- changement de situation,
- demande par télé procédure,
- date, montant de vos prestations, suivi de votre courrier,
- téléchargement/impression d'une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations,
- conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale,
- permanence d'accueil la plus proche.

0 810 25 0110
- date et détail des paiements,
- état de traitement de votre courrier,
- demander une attestation de paiement ◊

L'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille

LA COMPÉTENCE DE L 'OFFICE DE TOURISME PAYS DE GEX – LA FAUCILLE (OTPGF) S'ÉTEND SUR 8 COMMUNES : CESSY, CHEVRY, CROZET, ECHENEVEX, GEX, SERGY, THOIRY ET VESANCY. SON TERRITOIRE D'INFLUENCE ET DE PROMOTION EST ÉLARGI AUX COMMUNES ENVIRONNANTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES VISITEURS.

L'OTPGF est une structure associative loi 1901, dont le siège est à Gex, dirigée par un conseil d'administration regroupant 33 membres, composé d'élus et de socio-professionnels.
Elle a pour missions principales :

- d'accueillir et informer les visiteurs et leur donner accès aux informations touristiques
- de valoriser et animer le patrimoine
- de promouvoir la destination auprès des clientèles du territoire
- de favoriser et fédérer les partenariats

Parmi ses compétences, l'OTPFG est **labellisé Ain Pêche**. Il permet ainsi d'apporter un accueil privilégié aux pêcheurs en proposant la vente des permis de pêche du Groupement des Pêcheurs Gessiens. Ils vous permettent de pêcher dans la majorité des étangs et cours d'eau du Pays de Gex et dans le Rhône.

TARIFS :

- Carte annuelle adulte : 74 €
- Carte annuelle jeune (- de 18 ans) : 18 €
- Carte découverte jeune (- de 12 ans) : 6 €
- Carte journalière : 10 €

Un espace de l'OT est consacré à la pêche avec à disposition le guide de la Pêche et du Tourisme, les stages de pêche et en consultation le guide des parcours de pêche en France.
N'hésitez pas à consulter notre site internet ou notre page Facebook (Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille), pour trouver des idées de sorties, balades pour profiter de l'arrivée du printemps ! ◊

Renseignements : Office de Tourisme Pays de Gex – la Faucille
Square Jean Clerc – B.P. 436 01174 GEX Cedex
Tel: 04 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com - www.paysdegex-lafaucille.com

agenda

(sous réserve de modification par les associations)
Les manifestations ont lieu à la salle des fêtes, sauf mention contraire.

AVRIL

Jeudi 2 : Bourse enfantine du Sou des écoles de 9 h à 19 h
Samedi 4 et Dimanche 5 : Vogue de Pâques par la Jeunesse de Fenières, Fenières
Mercredi 8 : Don du sang de 16 h 30 à 19 h 30
Vendredi 10, Samedi 11 et Dimanche 12 : Festival des arts de la parole « Thoiry 100 histoires ». Voir p.13
Vendredi 17 : Loto du Club Gessien d'Education Canine à 20 h 30
Samedi 25 : Loto des jeunes du Football Sud Gessien à 20 h 30
Dimanche 26 : Bourse aux vélos du ski club « Neige et Montagne »

MAI

Samedi 2 : Concert de l'Echo du Reculet à 20 h 30
Vendredi 8 : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à 18 h monument aux morts
Samedi 9 : Loto du ski club « Neige et Montagne » à 20 h 30
Samedi 23 et Dimanche 24 : Fête de printemps par Objectif Gaia – Tiocan
Dimanche 31 : Vide-grenier du Sou des écoles
Dimanche 31 : Car pour West Side Story, Vernier

JUIN

Vendredi 5 : Loto de la Remise 01 à 20 h 30
Mercredi 10 : Don du sang de 16 h 30 à 19 h 30
Vendredi 12 : Kermesse du Sou des écoles à 16 h 30 dans et autour des écoles
Samedi 13 : Loto de la pétanque à 20 h 30
Dimanche 14 : Forum des associations, complexe sportif de 10 h 30 à 17 h
Samedi 20 et Dimanche 21 : Exposition de l'Atelier des Arts Créatifs
Samedi 27 et dimanche 28 : Spectacle de Gym Danse pour Tous
Dimanche 28 : Rallye de Fenières par la Récré de Fenières, Fenières
Lundi 29 : Soirée de clôture de l'école de musique à 19h

Plus d'informations sur www.mairie-thoiry.fr

état civil

BIENVENUE À

- Gabriel, Romain, Stéphane GODET
  né le 31 août 2014 à GENEVE (Suisse)
- Ilias, Alexis PARENTY BEBREVSKA
  né le 11 septembre 2014 à GENEVE (Suisse)
- Louane, Klervi, Anne-Laure FERNET
  née le 22 septembre 2014 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Lina GUEROULT BOUYAHI
  née le 14 novembre 2014 à MEYRIN (Suisse)
- Malik DIAKHITE
  né le 27 novembre 2014 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Calista COMTE
  née le 30 décembre 2014 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Dïan ARNAUD
  né le 12 janvier 2015 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Julian, Alexandre, Laurent BOISNEL
  né le 22 janvier 2015 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

FÉLICITATIONS À

- Fabien Manuel Georges BENOIT et Mohamed AKLIL
  mariés le 14 février 2015

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE

- Rémy, Alphonse, Jean, Mathurin RIO
  décédé le 24 novembre 2014 à THOIRY
- Patrice, Germain ECUVILLON
  décédé le 2 janvier 2015 à GENEVE - Suisse
- Yvon, André, Louis RIGAUD
  décédé le 5 janvier 2015 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Robert, Angelo TRAVAGLINI
  décédé le 6 février 2015 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS